



ARRETE 2026-084

Portant délégation de fonctions à Madame Ludivine VASSEUR

**Madame Nathalie DEBAISIEUX,
Maire de la Commune de LAVENTIE,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-18,

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal du 21 mars 2026,

Considérant qu'il y a lieu, pour le bon fonctionnement de l'administration municipale, de confier à certains conseillers municipaux des fonctions ou missions spécifiques dans des domaines déterminés,

ARRETE

Article 1 :

Madame Ludivine VASSEUR, conseillère municipale, est désignée **conseillère déléguée** chargée de la mission suivante :

Etat-civil, cimetières et cérémonie protocolaires

Article 2 :

Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet ainsi qu'à Monsieur le Receveur Municipal.

Laventie, le 23 Mars 2026

**La Maire de Laventie,
Nathalie Debaisieux**



**La conseillère déléguée
Ludivine VASSEUR**